

Festival des jeux de Draguignan

Tournoi de Blitz Mars 2026

Article 1 : Présentation

Le Blitz de l'Echiquier Dracénois de mars 2026 est organisé par l'Echiquier Dracénois.

Le blitz est homologué par la Fédération Française des Echecs (F.F.E.) et par la Fédération Internationale des Echecs (F.I.D.E.).

Article 2 : Règles et appariements

Les appariements informatisés (Fait par le programme Sharly-Chess) se font au système suisse (néerlandais) et en 6 rondes, sans protection de club ou de famille.

La version anglaise de ce texte est la version officielle des Règles du Jeu d'Échecs telle qu'adoptée par le 93ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde). Ces Règles du Jeu d'Échecs entrent en vigueur le 1er janvier 2023. Les résultats des parties compatibles seront comptabilisés pour le classement ELO FIDE blitz.

Ne seront appariés à la 1ère ronde que les joueurs qui auront fait contrôler (ou réglé) leur licence et réglé leur inscription.

Article 3 : Cadence

10 mn KO

Article 4 : Pointage et horaires

Pointage le samedi 28 février entre 13h30 et 14h00

6 rondes consécutives dont la première à 14h00 puis toutes les 25 minutes environs

Article 5 : Droits d'inscriptions et prix

Droits d'inscriptions : 2 euros

Ce Blitz sera doté d'aucun prix en espèce.

Le classement est à la place.

Article 6 : Départages

Les départages sont dans l'ordre :

- Le Buchholz tronqué
- Le Buchholz
- La performance

Article 7 : Le Bye

Pas de Bye

Article 8 : Arbitrage

Arbitre : M. Laurent Montella, Arbitre Open 1

Article 9 : Forfaits

Une fois les pendules enclenchées, un joueur dispose de tout son capital temps pour effectuer son premier coup dans tous les tournois.

Article 10 : fin de partie

Les deux joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier.

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte et inscrit son résultat à l'aide du logiciel consacré.

Article 11 : Comportement

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE sous peine de sanctions. Il est interdit d'analyser ou de blitz dans la salle du tournoi.

Les forfaits non justifiés seront signalés au directeur des titres et des sanctions pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Si des comportements inappropriés, même en dehors de la salle jeu, sont constatés, l'organisateur se donne le droit d'exclure temporaire ou définitivement le joueur du tournoi.

Article 12 : Commission d'appel

Le jury d'appel est constitué par la commission d'appels sportifs de la ligue PACA ou de la Fédération Française des Echecs. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le jury d'appel. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

Le joueur doit faire appel par courrier recommandé avec AR dans les 10 jours suivant la dernière ronde du tournoi auprès de la commission d'appel de son choix et informer l'organisateur ainsi que l'arbitre par email avec un accusé de réception.

Article 13 : Nullité par accord mutuel

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 14 : Enregistrement du résultat

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) saisit le résultat à la table d'enregistrement et vérifie qu'il est correctement enregistré.

Pour être prise en compte, une erreur à la ronde « r » doit être signalée à l'arbitre, au plus tard avant la publication des appariements de la ronde « r+2 ». Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel ELO du joueur (D8-C.04.2 LA).

Le perdant (ou le conducteur des noirs en cas de nullité) range les pièces sur l'échiquier et arrête la pendule.

Article 15 : Annexe B

L'article B.3 est appliqué : Autrement, le jeu est régi par les Règles du Jeu Rapide spécifiées dans les articles A.2, A.3 et A.5.

Article 16 : Retard

Tout joueur arrivant avec plus de cinq minutes (5 mn) de retard après le lancement de la ronde perdra la partie, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 17 : Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 18 : Droit à l'image

Tous les participants autorisent expressément l'utilisation de leur image et renoncent à tout droit de réclamation ou de compensation supplémentaire.

Article 19 : Compléments

La salle de la compétition comprend « la zone de jeu », les toilettes, « la zone fumeur » et « l'espace boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.

- Eviter toute discussion et toute lecture suspecte.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Les téléphones et objets électroniques doivent être éteints et rangés hors de portée sous peine de perte de la partie. Néanmoins, en cas de nécessité de rester joignable, prévenir l'arbitre qui prendra les mesures nécessaires, et ce avant le début de la ronde.
- Il est strictement interdit de fumer dans la zone de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site.
- On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.
- Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Echecs » peut être sanctionné.

Article 20 : Divers

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur

L'arbitre Principal

M Laurent montella

L'organisateur

M Thomas Buccafurri